

ACADEMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

PRIX 2024 - 2^o DEGRE

Audition des candidats

Séance du Jeudi 18 Janvier 2024

Membres du Jury présents

Jean-Noël CARPENTIER
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Pascale JOFFROY
Wladimir MITROFANOFF
Marie-Marie PENICAUD
Jean-Claude RIGUET
Emma SCIEUX Lauréate du Prix 2023
Bertrand DE TOURTIER Président

Membres du Jury excusés

Emmanuel REDOUTEY
Rodo TISNADO

DECISIONS DU JURY

Le Jury du Prix Tony GARNIER 2024 a auditionné la présentation des programmes et des propositions d'études de 8 candidats, dont deux en équipes de deux, soit 6 dossiers de candidatures reçus et examinés au 1^o Degré, préalablement à cette audition.

A l'issue des entretiens sur ces programmes et les intentions de projets et en fonction de la qualité des sujets en puissance par rapport aux critères d'évaluation définis au 1^o Degré,

...../.....

- pertinence et actualité du thème d'étude générale
- contenu et argumentation du programme
- précision de la délimitation de l'intervention
- qualité de la communication sur la problématique proposée

les 3 meilleures propositions d'étude et de projet ont été retenues pour le 3^o Degré, conformément au règlement du concours.

CANDIDATS NON RETENUS

Malgré la pertinence et l'actualité des questions urbaines étudiées, les trois candidatures suivantes ne sont pas retenues pour le 3^o Degré du concours.

Louis EUDES - Arch. DE. ENSA Normandie

Agritecture en clos-masure. La vallée de la Risle proche de Pont Audemer. Du creux de vallée aux plateaux agricoles. Sujet très actuel. Etude générale de revitalisation des structures agricoles abandonnées du grand territoire et secteur d'application expérimentale, autour d'une ferme pédagogique, modélisé sous forme d'archipelisation des clos, en vue d'une généralisation.

Adèle GUERRI-GRAMMONT - Arch. DE. INSA Strasbourg. Ing. en génie civil

Filière en chantier. Sainte Marie. La Réunion. Cultiver une urbanité insulaire résiliante par le développement de la filière bambou. Etude de la mutation progressive du modèle agricole d'un territoire tropical et application en lisière agricole au site de la Z.A. La Mare, pour un projet de quartier autour d'un centre de formation, qui reste dénué de dimension urbaine.

Tristan GUIBERT et Sonia KAGAN - Arch. DE. ENSA Paris Belleville / Master Ecole urbaine. Sciences Po. Paris

Une agora des quartiers Nord. La cité de la Viste à Marseille. Etude de restructuration du coeur du grand ensemble, de liaison de la cité au pavillonnaire environnant et à la ville, et de la densité de ce patrimoine urbain du XX^o siècle. Proposition principalement paysagère d'intervention sur l'espace public et les cheminements.

CANDIDATS RETENUS POUR LE 3^o DEGRE FINAL DU 28 MARS 2024

Pour les candidats admis à présenter le projet définitif en vue de l'attribution du Prix Tony GARNIER 2024, le Jury a précisé contractuellement en séance les limites de chaque étude et les prestations à effectuer.

...../.....

Lucas Darcy et Léo PAUVAREL - Arch. DE. ENSA PAris la Villette / DPEA
Paris Est + Ecole des Ponts Paris Tech / ETSAM Polytechnique Madrid
et Arts et Métiers

Paris Bercy

Ré-inventer la gare dans la ville

A partir de la mise en question critique du projet SNCF de transformation de la gare voyageurs en centre commercial, de l'état d'abandon et d'isolement des équipements actuels, le désenclavement de la gare et de ses accès doit conduire à l'ouvrir sur le quartier, les espaces publics et la ville plutôt que de contenir les usagers dans un espace voué aux échanges internes.

Il s'agit de faire de la gare un espace public et de reconvertis le patrimoine, ainsi que de développer les équipements de proximité dans le quartier alentour.

Le programme proposé de mise en valeur du paysage ferroviaire actuel envisage de végétaliser les espaces ouverts de la gare pour embellir l'accueil des usagers et décarbonner les superstructures, profitant de la topographie de remblai en pleine terre qui constitue l'escarpement et la visibilité dégagée de cet équipement.

Des coupes urbaines, tranches transversales fonctionnelles et formelles, seraient souhaitables pour décrire les hypothèses d'aménagement.

Une recomposition ambitieuse des accès directs, depuis le potentiel du parvis et du sous-sol, en direction du cœur renouvelé du quartier de Bercy, du grand parc de Bercy, des pôles proches du quartier Daumesnil Picpus et même de la liaison avec la gare de Lyon devrait être étudiée, ainsi que la réalisation mécanisée du franchissement des reliefs, pour une distribution fluide des usagers vers les transports urbains, notamment pour les voyageurs internationaux.

Le montage opérationnel et le phasage, en milieu occupé actif, comme l'ordonnancement progressif des réalisations et le cadre prévisionnel des spécifications architecturales des actions du projet, seraient à élaborer.

Enfin des vues d'ambiance générales feraient comprendre la volonté de transformation de cette ancienne petite gare de marchandise mise au même niveau attractif que les grandes gares parisiennes.

.... /

Camille TRINQUECOSTES - Arch. DE. INSA Strasbourg / Bachelor en génie civil

Strasbourg

La ville dense face aux enjeux de la décroissance

Secteur de la Krutenau, ancien quartier vivrier de la ville

L'étude problématise l'expérimentation urbaine collapsosophiste et l'amélioration de la sécurité alimentaire ainsi que des solidarités ville-campagne reposant sur une nouvelle manière d'habiter étayée par l'accessibilité de l'usager aux savoirs.

Elle planifie l'occupation des sols aux lisières entre ville et secteurs délaissés des activités agricoles, ainsi que la recherche d'une agriculture de proximité. Elle élabore un projet de territoire d'autonomie énergétique et des orientations de la production architecturale, des transports et des équipements. Elle prescrit la renaturation des limites et le développement d'une mutation agricole plus économique et moins consommatrice d'énergies.

L'engagement dans la transition répond à l'enjeu majeur du PADD de recherche d'équité sociale, générationnelle et territoriale et prolonge l'histoire progressive des améliorations successives du quartier (bien explicitée par le dossier).

L'argumentation du projet est fondée sur le scenario de l'effondrement provoqué par la surconsommation, impasse de la croissance économique, et la crise énergétique et climatique. Est mis en évidence un potentiel de surfaces libérables de friches industrielles et d'infrastructures. Des éléments quantifiés sur ces opportunités et les besoins seraient intéressants à développer.

Cet éventail très étendu est illustré par un projet de secteur opérationnel choisi pour sa priorité et sa typologie généralisable à l'ensemble.

L'échelle de la place Sainte Madeleine et du groupement d'îlots alentour paraît être intéressante à développer (processus, programmation des actions de réhabilitation, méthodologie participative, détail des aménagements des espaces publics, ...).

La présentation finale serait à compléter par les modalités des interventions: partenariat, ordonnancement, cahier des charges de la mise en œuvre.

..../....

Benjamin BORNE - Arch. DE. ENSA Paris Val de Seine DMA Ecole Boulle
Langres. Seuil de la ville
Limites et entrées de ville

L'étude générale d'urbanisme interroge la question d'entre-ville (intervalles et/ou continuités) joignant ou séparant le centre historique de ses faubourgs.

Le centre ancien très homogène, entièrement couvert par le Plan de sauvegarde et de mise en valeur, installé en oppidum fortifié en position dominante sur les développements urbains et d'activités des quartiers modernes, est ici caricatural de cette forme urbaine et de paysage.

Deux hypothèses d'application des aménagements à entreprendre sont délimités comme secteurs de projet:

- le secteur Gare-St Gilles, entrée Nord depuis Chaumont, autrefois relié au plateau escarpé par un transport urbain à crémaillère,
- le secteur de la ZAE Sabinus, au Sud, autour de la citadelle et en direction de Vesoul, plus récent.

Le premier site paraît privilégié pour le développement de l'étude de cas opérationnelle de recomposition de quartier: enjeu de situation, vacance immobilière, densification, structuration des trajets et transports gare-centre ville, cheminements et accès, besoins et typologie de la fonction logement et commerce à évaluer et promouvoir, intervalles et mise en scène des paysages.

En appui d'une réflexion sur la question du seuil et d'entrée de ville, si possible renseignée par des recherches ou exemples analogiques sur les atouts et contraintes, le projet définitif répondra aux trois niveaux de la question traitée:

- . planification thématique des limites des fonctions des sites d'entrées de ville et de seuil urbain,
- . application à un secteur opérationnel inducteur de la restructuration du tissu du territoire choisi,
- . stratégie de mise en oeuvre des directives d'aménagement et illustration en séquences perspectives des volumétries et liaisons projetées.

...../.....

PRESTATIONS COMMUNES AUX CANDIDATS DU 3^o DEGRE FINAL

Il est rappelé que le Prix Tony GARNIER évalue un projet dont le programme, négocié avec le Jury, prolonge une étude antérieure et la développe sur un secteur urbain clairement délimité, pour apporter une solution, une stratégie d'aménagement et les moyens de réaliser une réponse à une question urbaine d'actualité.

Une démarche est donc nécessaire entre le travail antérieur présenté et la prestation correspondant au Prix d'urbanisme. A partir de l'exercice précédent et de la précision de la problématique d'actualité traitée, quelle réponse peut être développée pour une solution formelle, des moyens de mise en œuvre et une stratégie d'intervention opérationnelle (scenarios, modes opératoires et conditions de réalisation).

1. Le projet comportera

- Un rapport de présentation illustré (format A4) avec nom et adresse. Note d'analyse détaillée du site d'étude et de son contexte. Explication du programme et de la justification de son évolution par rapport aux contraintes urbaines et architecturales. Description du montage opérationnel et de l'ordonnancement de l'aménagement.
- Le projet: 2 (à 3) panneaux (rigides) au maximum, format A0, synthétisant l'ensemble des objectifs, propositions et interventions. Tous les éléments complémentaires nécessaires à la compréhension seront présentés sur feuilles d'album sur table, ou par vidéo-projection (clé Usb ou matériel à vérifier avant le début de la séance).

2. En vue de la publication et de la diffusion des résultats du Prix

Il est demandé aux candidats de remettre lors de la séance un document (abstract) de format A4 de deux pages maximum présentant de manière synthétique et visuelle le résumé de la proposition et l'illustration principale du projet (le document comportera le titre de l'étude, le nom et l'adresse des auteurs, ainsi que quelques notes ou légendes signifiantes). (fiche de presse)

ORDRE DE PASSAGE DU JURY DU 3^o DEGRE

Jeudi 28 Mars 2024, après-midi

Lieu: Académie d'architecture. 9 place des Vosges. 75004 Paris

Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas

Porte vitrée de gauche sur cour, code 68 A 74

Grande salle. Attente 1^o étage, dans la galerie.

13 h - Installation du Jury (lunch)

14h - Lucas DARCY et Léo PAUVAREL

15h - Camille TRINQUECOSTES

16h - Benjamin BORNE

17h - Délibération du Jury

Paris, le 25 Janvier 2024

B. DE TOURTIER